

SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES

Réduit la sénescence des fleurs et le jaunissement des feuilles des lis

COMMERCIAL

GARANTIE :

gibbérellines A₄ + A₇ 1,8 %
6-benzylaminopurine 1,8 %

N° D'HOMOLOGATION :

29211 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE
AVANT L'EMPLOI**

Contenu net : 2 litres

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un écran facial lors d'activités de mélange, de chargement, d'épandage, de nettoyage et de réparation.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Ne pas retourner dans la zone traitée, ni permettre aux travailleurs d'y retourner au cours des 12 heures suivant l'épandage.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

PREMIERS SOINS

SI AVALÉ : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SI EN CONTACT AVEC LE PEAU/VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI EN CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI INHALÉ : Déplacer la personne vers une source d'air

frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ne pas appliquer le produit directement sur les habitats aquatiques (tels les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs ou les terres humides) et les habitats estuariens/marins. Ne pas contaminer lesdits habitats aquatiques au moment du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne permettez pas effluent ou l'écoulement des serres chaudes ou des maisons de champignon contenant ce produit pour entrer dans des lacs, des jets, des étangs ou d'autres eaux.

Toxique à certains insectes utiles.

Ne souillez pas les approvisionnements d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des pertes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO est destinée à être employée sur les lis de Pâques (*Lilium longiflorum*), les hybrides asiflorum, asiatiques et orientaux. La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO retarde préventivement le jaunissement des feuilles et la nécrose des feuilles inférieures quand le produit est appliqué sur les feuilles inférieures. La sénescence des fleurs est retardée quand le produit est appliqué sur les boutons. Les feuilles jaunes et les sénescences de fleurs déjà présentes ne peuvent être corrigées par l'application de la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO.

MODE D'UTILISATION

Pour emploi dans les serres.

La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO devrait être appliquée avec un équipement de pulvérisation conventionnel comme application foliaire dirigée. **Ne pas vaporiser le produit sur les feuilles immatures parce que cela pourrait résulter en une élongation non désirée de la tige.** Éviter d'employer une forte pression de pulvérisation qui pourrait favoriser la formation de brouillard et se déposer sur les feuilles immatures pour éviter l'élongation non désirée de la tige. Un bon recouvrement est requis afin que le traitement soit efficace puisque seules les parties des plantes recouvertes avec la bouillie seront protégées contre le jaunissement des feuilles et la chlorose.

En faisant des demandes dirigées aux lis, appliquez assez de solution à uniformément 1,9 litre de solution de pulvérisation par zone de 10 m² pour un recouvrement dirigé des feuilles inférieures. Ne pas appliquer plus de 15 millilitres de solution à vaporiser par plante. Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO à des taux excessifs sur le sol, ou le jeune feuillage parce que cela peut causer l'élongation de la tige.

La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO est à son meilleur si elle est appliquée le matin ou tard en après-midi/en soirée quand les plantes ne sont pas soumises au stress de la sécheresse.

Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO aux plantes soumises au stress causé par l'eau, les organismes nuisibles ou les carences nutritionnelles.

Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO en mélange en réservoir avec tout autre produit.

Ne pas réutiliser le sol des plantes traitées avec la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO.

Taux d'application :

Pour emploi sur les lis : de Pâques (*Lilium longiflorum*)
hybride asiflorum
asiatique
oriental

Concentration de pulvérisation : de 50/50* à 100/100 ppm
de 25/25 à 100/100 ppm

*50 ppm gibbérellines A₄+A₇/50 ppm 6-benzylaminopurine (6-BA) d'ingrédients actifs

Appliquer de 50/50 à 100/100 ppm sous forme de pulvérisation foliaire sur toute la plante pour les lis oriental, asiatique et hybride asiflorum au stade du bouton et un jour avant l'entreposage au froid pour réduire le jaunissement des feuilles et retarder la sénescence des

fleurs suivant les périodes d'entreposage au froid. Une application seulement.

Appliquer de 25/25 à 100/100 ppm sur les lis de Pâques à floraison forcée au stade du bouton pour aider à diminuer le jaunissement des feuilles. Une application seulement. **Diriger vers les feuilles inférieures. Ne pas vaporiser le produit sur les feuilles immatures parce que cela pourrait résulter en une élongation non désirée de la tige.**

Tableau de conversion des taux

Volume vaporisé total (litres)	Concentration de solution à vaporiser finale		
	25/25 ppm	50/50* ppm	100/100 ppm
	Millilitres (mL) de solution de régulation de croissance des plantes FRESCO requis		
1	1,4	2,8	5,6
2	2,8	5,6	11,2
10	14	28	56
50	70	140	280
100	140	280	560
500	700	1400	2800

*50 ppm gibbérellines A₄+A₇/50 ppm 6-benzylaminopurine (6-BA) d'ingrédients actifs

Fresco^{MC} est une marque de commerce de la société Fine Agrochemicals Ltd.

© FINE AGROCHEMICALS LIMITED

www.fine-americas.com

www.fine-agrochemicals.com

FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
United Kingdom

Distribuée par :
N. M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville
Ontario L0R 1B1
Tel: 905-563-8261



fine

Excellence in PGR technology

Apr 11